

espèce était menacée. Aucun député honnête ou intègre du Parlement de la Communauté économique européenne ne croit que la chasse aux phoques devrait être interdite pour sauver cette espèce. Personne ne croit, non plus, que le troupeaux de phoques étaient menacés d'extinction. Mais les parlementaires de la CEE n'en n'ont pas moins interdit cette chasse à cause des pressions de leurs électeurs qui n'avaient entendu qu'une version de cette histoire.

● (1210)

J'étais député du gouvernement libéral à cette époque. Il a été mal avisé, à mon avis, d'affronter les organismes écologiques au lieu de s'adresser directement aux gens qu'ils visaient. Au lieu de discuter avec Greenpeace ou les autres organismes concernés, il aurait fallu s'adresser directement au public européen, lui présenter des faits solidement étayés en faisant appel à sa raison. On n'a pas poursuivi une telle politique assez vigoureusement pour empêcher ce qui s'est produit.

Nous en avons tiré une leçon malgré notre bonne foi. Appliquons donc cette leçon à notre industrie forestière maintenant et prenons les moyens nécessaires pour nous adresser directement au public américain. Si nous sommes déterminés à faire valoir notre point de vue devant le public américain en utilisant les moyens nécessaires, nous dissiperons cette menace qui pèse sur nos travailleurs forestiers et sur une industrie qui n'a pas été aussi rentable qu'elle aurait dû l'être au cours des six dernières années.

[Français]

**M. Fontaine:** Monsieur le Président, j'entends le député de Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe (M. Tobin) aujourd'hui défendre les intérêts de nos forêts et de l'industrie de la forêt au Canada. Je me demande comment il fait pour concilier les propres attitudes de son parti pendant les 20 dernières années et ses déclarations d'aujourd'hui.

C'était intéressant lorsque les libéraux étaient au pouvoir de permettre une consommation rapide et incontrôlée de nos forêts canadiennes. C'était intéressant, vous donniez à ce moment-là des subventions qui étaient uniquement orientées sur la coupe, le transport et le sciage du bois. Vous avez toujours oublié d'enrichir, à ce moment-là, les Canadiens en prévoyant un juste équilibre entre la coupe et la régénérescence de nos forêts parce que la régénérescence de nos forêts ne vous préoccupait pas. C'était un rendement dans 80, dans 60 ans, ce n'était pas un rendement politique. Vous avez préféré, là comme ailleurs, être des consommateurs de nos richesses naturelles. Vous n'avez pas pensé à les remplacer ultérieurement.

Je demanderais donc au député pourquoi son gouvernement a négligé de respecter cet équilibre naturel sauf dans quelques cas marginaux, et pourquoi son gouvernement aussi a, indiscutablement, toujours encouragé l'exportation de nos produits bruts et qu'il n'a jamais permis de mettre en place, sur une base nationale, des usines de transformation afin de bonifier et de valoriser ici, au pays, nos richesses naturelles de la forêt.

Cela ne sert à rien de vous élever aujourd'hui contre le danger dont les Américains nous menacent, mais vous auriez dû vous lever dans votre temps et prévoir, parce que dans le domaine de la forêt il faut prévoir 60 ans d'avance.

*Les subsides*

[Traduction]

**M. Tobin:** Monsieur le Président, tout ce que je peux dire, c'est que l'intervention du député est «affligeante». Nous sommes en train d'étudier la motion suivante qui dit simplement ceci:

Que la Chambre reconnaisse la situation désespérée dans laquelle se trouvent les travailleurs forestiers du Canada à la suite de l'adoption des mesures législatives dont est présentement saisi le Congrès américain, ainsi que la situation aussi désespérée qui est celle des agriculteurs canadiens à cause du Farm Bill américain, et qu'elle blâme le gouvernement de n'avoir pas réussi à protéger adéquatement la viabilité de ces deux secteurs vitaux de l'économie canadienne.

Nous intervenons aujourd'hui dans l'espoir de sensibiliser les parlementaires et, à travers eux, le peuple canadien au problème des travailleurs forestiers et à la menace qui plane sur une industrie employant un million de Canadiens.

N'est-ce pas affligeant d'entendre un député qui ne connaît pas grand-chose au domaine forestier intervenir simplement pour nous attaquer en mettant en doute ce que nous avons fait pendant 20 ans alors que nous demandons au gouvernement de laisser de côté tout esprit de parti pour neutraliser cette menace? N'est-ce pas triste de voir qu'un tel député ne puisse songer au sort de ces travailleurs ou aux mesures à prendre pour neutraliser cette menace même après avoir écouté le débat? N'est-ce pas consternant de voir qu'il ne trouve pas mieux à faire que de critiquer ce que nous avons accompli pendant ces 20 ans? Ne serait-il pas possible, dans le cadre de ce prétendu esprit de réforme, que les députés puissent intervenir de façon constructive lorsque des questions d'intérêt national sont en jeu? Ne pourrions-nous pas renoncer à notre attitude partisane à l'égard de certaines questions, ainsi que nous apprenons à le faire au sein des comités législatifs, pour rédiger de meilleurs projets de loi et aider ainsi le gouvernement à formuler des politiques propres à régler certains problèmes, au lieu de craindre sans cesse d'être blâmés pour des bévues?

Mon intention en prenant la parole aujourd'hui n'est pas de blâmer qui que ce soit. Quoi qu'en dise le député de l'arrière-ban, je pense que les ministres qui sont présents à la Chambre aujourd'hui sont conscients de la gravité de ce problème et n'écartent pas nos appréhensions simplement comme de nouvelles critiques des Américains. Les ministres, je pense, en sont si conscients qu'ils passent probablement le gros de leur temps à tâcher de résoudre le problème. J'espère que s'ils sont là aujourd'hui, ce n'est pas pour se défendre—du moins n'ont-ils rien à craindre de ma part, car je n'entends pas attaquer le gouvernement—mais pour prendre le pouls du Parlement et des Canadiens et constater leur ferme volonté d'utiliser tous les moyens légitimes à leur disposition pour défendre le secteur canadien des forêts et les gens qui y exercent leur activité.

Par conséquent, la question du député n'appelle aucun commentaire, sinon qu'il devrait porter davantage attention. Quand il aura été député un peu plus longtemps, peut-être en viendra-t-il à mieux saisir l'atmosphère du Parlement et à comprendre que de temps à autre, le Parlement peut être un forum où tous les députés peuvent collaborer, conscients qu'il y va de l'intérêt du Canada et qu'ils ne doivent ménager aucun effort pour défendre les secteurs industriels et les travailleurs canadiens lorsqu'ils éprouvent des difficultés.